



DESTINATAIRES : Tout le personnel des trois (3) CISSS de la Montérégie

EXPÉDITEUR : Mathieu Baron, directeur adjoint du centre de services informatiques
Direction des ressources informationnelles de la Montérégie (DRIM)

DATE : Le 27 novembre 2025

OBJET : **Resserrement de cybersécurité
Politique du mot de passe des comptes Windows
à compter du 1^{er} décembre 2025**

Dans le but de renforcer la sécurité des données et de nous conformer aux exigences du ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN) et du Centre opérationnel de cyberdéfense (COCD) ; le Centre d'Excellence M365 procédera à la mise à jour de la politique du mot de passe de tous les comptes Windows à compter du 1^{er} décembre 2025.

Prendre note qu'au prochain changement du mot de passe de votre compte Windows (identifiant personnel qui vous permet d'ouvrir une session sur votre poste de travail et d'accéder aux systèmes informatiques), votre nouveau mot de passe devra respecter les critères suivants :

- Longueur minimale de douze (12) caractères
- Inclure au moins trois (3) des quatre (4) critères suivants :
 - Lettre majuscule
 - Lettre minuscule
 - Chiffre
 - Caractère spécial (ex. : #, !, @, \$, %, &, *, -, _)
- Ne pas utiliser de mot de passe évident, comme « password » ou « 123456 »
- Ne pas utiliser les mêmes caractères répétés de façon successive (ex. : aaa ou 111)
- Ne pas réutiliser les douze (12) derniers mots de passe

De plus, la Direction des ressources informationnelles de la Montérégie (DRIM) sollicite votre collaboration et vigilance afin de s'assurer que les **informations d'authentification aux systèmes informatiques** ne soient pas affichées sur vos équipements informatiques ni inscrites à la vue des autres employés et des usagers. **Ces informations doivent demeurer confidentielles en tout temps.**

Chaque utilisateur est responsable de s'assurer de la confidentialité des informations d'authentification (ses accès informatiques) qu'il utilise pour réaliser ses fonctions. Ces précautions permettent de protéger l'accès à l'ordinateur, au réseau et aux informations que nous conservons, tel que requis par la Loi.

Si vous constatez un problème, veuillez d'abord redémarrer votre ordinateur. Ensuite, si le problème persiste, vous devez transmettre une demande d'assistance via [Octopus](https://monteregie.octopus-itsm.com/Login.aspx) disponible à l'adresse suivante : monteregie.octopus-itsm.com/Login.aspx.

Nous vous remercions de votre collaboration.